



**DEMANDE D'INSCRIPTION SCOLAIRE
HORS COMMUNE DE RESIDENCE
ANNEE SCOLAIRE 2023-2024**

Inscription dans une école publique de BERCK-SUR-MER
Cet imprimé est composé d'un recto-verso.
Remplir un imprimé par enfant.

Service affaires scolaires
03.21.89.90.16

Document à compléter par le représentant légal.

COMMUNE DE RESIDENCE :
----- CP : -----

L'ENFANT : FEMININ MASCULIN
NOM: ----- PRENOM : -----
Si école fréquentée en 2022 - 2023 :
NOM de l'école : ----- Commune de l'école : -----
Adresse de l'école : -----

LE RESPONSABLE LEGAL : PÈRE MERE TUTEUR
NOM: ----- PRENOM : -----
Adresse: ----- Commune : -----
Téléphone portable: ___ / ___ / ___ / ___ / ___ Téléphone fixe : ___ / ___ / ___ / ___ / ___
JOINDRE IMPERATIVEMENT UN JUSTIFICATIF DE DOMICILE

MOTIVATIONS DE LA DEMANDE :

ECOLE SOUHAITEE BERCK-SUR-MER :
1^{er} Vœu : ----- 2^{ème} Vœu : -----
Maternelle : Petite section Moyenne section Grande Section
Elémentaire : CP CE1 CE2 CM1 CM2 CLIS

Fait à : -----
Signature du
Responsable légal :

Le : ___ / ___ / 2023

DECISION DE LA COMMUNE DE RESIDENCE :

Nom de la Commune de résidence:

Code Postal: _____

ACCORD

Je prends acte que cette demande de dérogation répond à un des critères des articles L.212-8 et R.212-21 selon lesquels la commune de résidence est tenue de participer aux frais de scolarisation.

Pour un enfant scolarisé en 2023-2024 en classe de maternelle publique:

- à partir de la rentrée de septembre 2023 : Mille cinq euros (1005 €)
- pour une inscription à partir du 1er janvier 2024 : Six cent soixante-dix euros (670 €)
- pour une inscription pour ou durant le 3ème trimestre 2024 : Trois cent trente-cinq euros (335 €)

Pour un enfant scolarisé en 2023-2024 en classe élémentaire publique :

- à partir de la rentrée de septembre 2023 : Cinq cent quatre euros (504 €)
- pour une inscription à partir du 1er janvier 2024 : Trois cent trente-six euros (336 €)
- pour une inscription pour ou durant le 3ème trimestre 2024 : Cent soixante-huit euros (168 €)

REFUS

Je ne donne pas mon accord à la scolarisation de l'enfant dans une école de la commune de BERCK-SUR-MER.

Observations éventuelles :

(Cachet)

Fait à : _____, Le : __ / __ / 2023

Nom , prénom : _____

Maire ou l'Adjoint (e) délégué (e)
(Signature)

DECISION DE LA COMMUNE D'ACCUEIL : BERCK-SUR-MER

ACCORD

REFUS

(Cachet)

Fait à : BERCK-SUR-MER Le : __ / __ / 2023

Nom , prénom, _____

Maire ou l'Adjoint (e) délégué (e)
(Signature)

